

DELIBERATION CA62-2015

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers

Vu la convocation envoy e aux membres du conseil d'administration le 11 septembre 2015

Objet de la d lib ration : Lettre de cadrage budg taire

Le conseil d'administration r uni le 25 septembre 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La lettre de cadrage budg taire est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 20 voix pour.

Fait   Angers, le 25 septembre 2015

Jean-Paul SAINT-ANDR 
Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident et par d l gation,
Le Directeur g n ral des services,
Olivier TACHEAU



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : 1er octobre 2015 / Mise en ligne le 1er octobre 2015

Politique des
moyens 2016

Cadrage budgétaire

4 – Cadrage budgétaire 2016

4.1 – Prévision des recettes 2016

La situation économique et budgétaire de notre pays ne nous autorise pas à anticiper une augmentation de notre DGF hormis les crédits supplémentaires liés à l'impact année pleine des 35 postes créés en 2015 et les crédits de masse salariale supplémentaire liés aux 25 postes espérés pour 2016. Cette augmentation « mécanique » serait de l'ordre de 1 940 000 € soit 1,7%.

Par ailleurs, nous anticipons une croissance de nos ressources propres de l'ordre de 400 000 € (forte augmentation de l'activité de formation continue mais diminution très sensible de la TA).

Nous restons sur un volume de subventions stable par rapport à 2015 (hors recherche et différents réponses à appel à projets pour lesquels les recettes sont fléchées).

Le différentiel de ressources par rapport à 2015 serait donc de 2 300 000 €.

	2013 (exécuté)	2014 (exécuté)	2015	2016	Evolution
Recettes					
Dotation Etat	112 840 000	113 437 244	112 609 407	114 674 407	
Dotation MS sur sup postes			1 056 160	790 000	
Dotation MS sur sup postes EAP			2 065 000	2 065 000	
CAS pension (sauvadet)				143 892	
Total hors actions spécifiques			115 730 567	117 673 299	1 942 732
Actions spécifiques			528 435	528 435	0
Total avec actions spécifiques	112 840 000	113 437 244	116 259 002	118 201 734	1 942 732
Dotations autres ministères		1 411 243	1 560 281	1 560 281	0
Autres subventions	8 099 000	7 962 513	12 790 873	12 790 873	0
Ressources Propres	8 649 000	10 032 973	12 144 288	12 544 288	400 000
Recettes hors amort.	129 588 000	132 843 973	142 754 444	145 097 176	2 342 732
Neutralisation des amort.	7 140 000	6 727 232	6 768 000	7 132 210	
Total ressources	136 728 000	139 571 205	149 522 444	152 229 386	

Dépenses					
Personnel	107 363 617	110 150 349	113 906 000	113 906 000	
Coût net campagne Emploi				672 872	
Evolution GVT				1 400 000	
Evolution Cas pensions					
Sauvadet financé				143 892	
Sauvadet non financé				53 300	
Total MS	107 363 617	110 150 349	113 906 000	116 176 064	2 270 064
Autres dépenses	18 454 000	19 025 929	27 115 349	27 415 349	300 000
Dépenses nouvelles surfaces					0
Economies fonctionnement					0
Amortissements	8 845 000	9 262 723	8 460 000	8 621 449	
Total dépenses	134 662 617	138 439 001	149 481 349	152 212 862	2 731 513
Résultat	2 065 383	1 132 204	41 095	16 524	
CAF	3 770 383	3 671 781	1 733 095	1 505 763	

4.2 – Des ressources au service d'une politique volontariste

La grande majorité de la croissance des ressources est consacrée à l'augmentation de notre masse salariale¹. Cette dernière est impactée par deux facteurs :

- le GVT, estimé à 1 400 000€ ;
- le coût de la campagne d'emplois 2016 et l'impact année pleine de la campagne d'emplois 2015.

Cette campagne d'emplois se veut ambitieuse et se traduit de la manière suivante :

- création de 1 poste de PR ;
- création de 3 postes de MCF (dont 2 ATER) ;
- création de 2 postes de PRAG ;
- création de 1 poste de PAST ;
- création de 5 postes BIATSS ;
- le repyramidage d'un poste de MCF en PR (activé en 2015 mais non pourvu) ;
- le repyramidage d'un poste de maître de langue en PRAG ;
- la réfrigération de 17 postes d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs sur les 52 postes vacants ;
- le repyramidage d'un poste de BIATSS sur les 19 postes vacants ouverts au recrutement.

Le volume et l'affectation de ces créations sont issus du dialogue de gestion établi à partir des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) et respectent les engagements pris dans le cadrage des moyens voté le 7 mai 2015.

A ces créations se rajoutent les 10 postes de BIATSS ouverts (campagne 2016) dans le cadre de la loi dite Sauvadet du 12 mars 2012.

L'impact prévisionnel de cette campagne d'emploi pour 2016 est de 870 000€.

Par ailleurs, nous prévoyons une augmentation de 300 000€ de nos dépenses de fonctionnement (en rapport essentiellement avec le coût de fonctionnement en année pleine des nouvelles surfaces, intégrant une augmentation des dotations pour les composantes et les services communs, ainsi qu'une partie de l'enveloppe de 200 000 € liée aux AAP du CFVU). Cette augmentation tient compte aussi de la prise en charge par le budget central du salaire de deux agents contractuels rémunérés en 2016 sur ressources propres des composantes et occupant des fonctions permanentes.

4.3 – les moyens alloués aux composantes, aux services et à la recherche

Le dialogue de gestion au travers des COM a permis d'affiner les besoins tant en masse salariale, en fonctionnement qu'en investissement des composantes liés à la fois à leur activité récurrente et à leurs projets.

¹ Il n'est pas prévu d'augmentation du taux du CAS pension en 2016. Dans l'hypothèse où ce dernier devait augmenter, il serait entièrement compensé par le ministère.

POINT 02 – PROSPECTIVE ET MOYENS

Pour couvrir ces besoins les composantes disposent de :

- ressources propres ;
- la taxe d'apprentissage ;
- une dotation d'équilibre de l'Université intégrant un volume de crédits pour couvrir les Primes de Responsabilités Pédagogiques et les Primes de Responsabilités de Recherche ;
- apports de crédits au titre de la formation continue.

Ressources	DEG		LETTRES		SCIENCES		ESTHUA	
	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016
TA	64 718	32 243	19 888	24 986	33 581	37 069	126 604	66 223
RP	153 400	324 205	27 450	26 950	136 503	130 000	650 000	554 000
DFC 2016	88 041	111 000	95 111	176 600	19 502	20 000	148 739	292 000
PCA		16 800		23 000				
Total ressources hors dotation	306 159	484 248	142 449	251 536	189 586	187 069	925 343	912 223
Dotation	901 999	901 552	904 914	904 914	675 595	680 431	1 033 413	1 033 413
Total ressources	1 208 158	1 385 800	1 047 363	1 156 450	865 181	867 500	1 958 756	1 945 636

Dépenses	DEG		LETTRES		SCIENCES		ESTHUA	
	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016
FONCT.	197 339	260 000	170 000	188 600	286 201	306 000	843 196	760 592
SALAIRES	954 432	1 069 800	826 000	883 850	478 000	470 000	1 115 560	1 145 044
INVEST.	56 387	56 000	51 363	84 000	100 980	91 500		40 000
Total dépenses	1 208 158	1 385 800	1 047 363	1 156 450	865 181	867 500	1 958 756	1 945 636

POINT 02 – PROSPECTIVE ET MOYENS

Ressources	ISTIA		IUT		SANTE		TOTAL	
	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016
TA	122 850	139 734	133 756	187 388	204 237	69 360	705 634	556 983
RP	175 048	196 726	1 016 787	327 663	855 018	646 500	3 014 206	2 211 072
DFC 2016	43 387	138 972		573 000	94 589		489 369	1 383 572
PCA		50 000				24 000	-	113 800
Total ressources hors dotation	341 285	525 432	1 150 543	1 088 051	1 153 844	739 860	4 209 209	4 265 427
Dotation	702 373	996 722	1 334 390	1 282 762	-	683 351	6 447 137	6 495 400
Total ressources	1 043 658	1 522 154	2 484 933	2 370 813	- 2 048 297	1 423 211	10 656 346	10 760 827

Dépenses	ISTIA		IUT		SANTE		TOTAL	
	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016
FONCT.	405 824	612 325	583 554	638 968	926 786	667 504	3 412 900	3 446 189
SALAIRES	517 834	813 829	1 739 983	1 553 651	770 883	578 707	6 402 692	6 564 194
INVEST.	120 000	96 000	161 396	178 194	350 628	177 000	840 754	750 444
Total dépenses	1 043 658	1 522 154	2 484 933	2 370 813	2 048 297	1 423 211	10 656 346	10 760 827

La dotation d'équilibre de l'Université pour les composantes en 2016, augmentera de 48 000 € en dotation directe par rapport à celle attribuée en 2015 (et de 120 000 € en tenant compte de la prise en charge en central du paiement des salaires de deux contractuels dans deux composantes sur des fonctions permanentes et le financement en central d'un projet d'investissement d'une composante).

Le principe d'intégration au budget primitif des composantes des reversements de crédits effectués par la Direction de la Formation Continue (DFC) au titre des activités de formation continue réalisées par ces dernières est reconduit. Ces crédits concernent à la fois de la masse salariale et du fonctionnement. Le volume global de ces reversements

s'élève à 1 380 000€ (IUT inclus).

La dotation de fonctionnement des services communs de l'université augmentera de 30 000 € par rapport à 2015.

Par ailleurs les efforts faits en matière de maintenance seront poursuivis. Les économies dégagées sur nos consommations énergétiques seront réinjectées pour le financement d'un audit énergétique.

L'effort consenti en 2015 pour la recherche sera maintenu et l'enveloppe de 100 000 € pour abonder notamment le financement des appels à projets de la commission recherche sera reconduite.

Enfin, le soutien aux actions transversales, (entrepreneuriat, LabUA en fonction du bilan qui sera réalisé en fin d'année 2015, formation du personnel...), à hauteur de 50 000€ en 2015 sera maintenu.

Les orientations budgétaires 2016 marquent encore une fois la volonté de l'établissement de soutenir les projets structurants tant en matière de formation que de recherche.

Les dotations aux composantes, qui connaissent une évolution sensible aussi bien dans leur volume que dans leur répartition, ne sont pas assises sur une reconduction systématique des dotations antérieures, mais issues d'un véritable dialogue de gestion lors des discussions autour des COM.

Ainsi, la structuration de l'UFR Santé est accompagnée, de même que celle de l'ISTIA+. Le projet de développement d'un IAE est aussi soutenu. La dotation de l'UFR LLSH, qui reste au même niveau que celle de l'année dernière, alors même que les ressources propres sont en augmentation, traduit un soutien fort de l'établissement (24 000 €) qui permettra à la composante de développer sa politique d'investissement notamment. La dotation d'équilibre de la faculté de DEG, reste au niveau de 2015, mais l'établissement prend en charge la rémunération d'un agent contractuel (24000 €) et le financement d'un investissement figurant dans le COM (20000€).

Cette même logique se retrouve pour le budget de l'ESTHUA, qui voit sa dotation reconduite au niveau de 2015, alors même que le département IMIS est aujourd'hui rattaché à ISTIA+ et que le salaire d'un agent contractuel sera financé par le budget central en 2016 (23 000 €).

L'IUT voit sa dotation d'équilibre diminuer. Toutefois, cette dernière permet de couvrir les besoins remontés lors du COM et même permet d'abonder la ligne investissement de 25 000 € et celle de la masse salariale de 6 000 € supplémentaires par rapport à la maquette financière initiale.

La dynamique des appels à projets est maintenue et même développée. L'enveloppe de 100 000 € est maintenue pour la recherche, ce qui permettra de continuer la politique d'AAP, est donc de garder la dynamique vertueuse initiée en 2015. Et une enveloppe de 200 000 € a été budgétée en 2015 pour abonder des projets d'innovations pédagogiques instruits par le bureau de la CFVU, dont une partie sera engagée au cours de l'exercice 2016.